

Désignation de l'entreprise : SARL SAGAME										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	86 400	FH		FI	86 400	84 000			
		FJ	86 400	FK		FL	86 400	84 000			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	491	7 927			
	Autres produits (1) (11)					FQ					
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	86 891	91 927			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	48 583	64 251			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	447	2 118			
	Salaires et traitements *					FY	131 112	128 834			
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	4 978	11 681			
						GB					
						GC					
						GD					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GE					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions										
	Autres charges (12)					GE		1			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	185 121	206 884			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(98 230)	(114 957)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		9 996			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	74 244	28 574			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	50 000				
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		19 000			
	Total des produits financiers (V)					GP	124 244	57 570			
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	3 046	45 940			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	50 000				
Total des charges financières (VI)						GU	53 046	45 940			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	71 198	11 631			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(27 032)	(103 326)			

Désignation de l'entreprise SARL SAGAME				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		47 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		47 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 182	900	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	84 000	45 140	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	927		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	86 109	46 040	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(86 109)	960	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	211 135	196 497	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	324 276	298 864	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(113 141)	(102 366)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		5 312
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J	60 785	25 528
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	491	7 927
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			A3		
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
		Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			86 109		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL SAGAME			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 4 Rue Denis Diderot			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 2 3 4 5 4 9 4 0 0 0 0 1 7			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122023					
			N-1 31122022					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	125 194	68 166		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	210 360	2 280 232		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	392 000	427 000		
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)			BJ	3 075 952	BK	335 554	2 740 398	2 667 774
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		103 680		
		Autres créances (3)	BZ	CA	215 014	1 210 197		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	355 610	684 732			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	7 054	8 858			
	TOTAL (III)	CJ	CK	215 014	1 572 860			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	550 568	4 313 258	4 502 926		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL SAGAME			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :2.746.760.....)		DA	2 746 760	2 746 760
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	121 350	121 350
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 255 462	1 357 828
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(113 141)	(102 366)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	4 010 431	4 123 572
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 911	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	898	985
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	269	2 482
	Dettes fiscales et sociales		DY	23 249	40 887
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	276 500	335 000
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	302 827	379 354	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	4 313 258	4 502 926	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	302 827	379 354
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 911		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGAME
Société à responsabilité limitée au capital de 2 746 760 €
Siège social : 4, rue Denis Diderot, 66000 PERPIGNAN
523 454 940 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2024

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -113 140,96 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -113 140,96 €

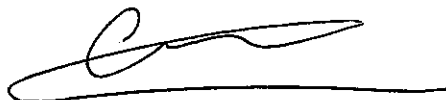
Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « **autres réserves** » 113 140,96 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et des règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 et 2016-07 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1er janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations, il est fait application du règlement CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et du règlement CRC 2202-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs..

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

En 2023 la société SAGAME a consenti un abandon de créance au profit de la SAS DUFLLOT avec une clause de retour à meilleure fortune.

En date du 19 avril 2013, les parties ont conclu un contrat de prestation de services prévoyant la fourniture par la société SAGAME de services de consultant, notamment en matière de conseils en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

communication digitale, stratégique, administratif, logistique et commercial. En contrepartie, il est prévu pour la société SAGAME une rémunération forfaitaire mensuelle de 9 500€ HT. Un avenant à cette convention a été signé le 4 janvier 2021 pour modifier l'article 3 de la convention du 19 avril 2013. Cet avenant porte la rémunération mensuelle à 7 000€ HT.

Sur l'exercice 2023 la société SAGAME a donc émis pour ces prestations 12 factures mensuelles d'un montant de 7 000€ HT chacune, soit un montant total de 84 000€ HT

La société SAGAME dispose donc à l'encontre de la société DUFLOT, ce que cette dernière reconnaît et accepte expressément, une créance certaine, liquide et exigible de 84 000€ HT. La société DUFLOT a demandé à la société SAGAME de procéder à l'abandon de cette créance.

Il s'agit de l'abandon d'une créance à titre commercial car l'appartenance au groupe DUFLOT/6ETOILES/SAGAME est une condition de pérennité pour les associés de la société holding 6ETOILES.

Cet abandon permettra d'assurer la pérennité des relations contractuelles et de la prestations de la société SAGAME à la société DUFLOT.

En contrepartie de l'abandon de créance consenti par la société SAGAME, la société DUFLOT définitivement et irrévocablement à reverser, en cas de retour à meilleure fortune, la société SAGAME le montant de la somme de 84 000€ HT.

Pour mémoire, en 2018 un abandon de créance avait été consenti à la SAS DUFLOT pour 114.000€ HT avec un retour à meilleure fortune, en 2019 un abandon de créance avait été consenti à la SAS DUFLOT pour 114.000€ HT avec un retour à meilleure fortune, en 2020 un abandon de créance avait été consenti à la SAS DUFLOT pour 114.000€ HT avec un retour à meilleure fortune.

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **211 135** euros et un total **charges** de **324 276** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-113 141** euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		8 311
Dettes fiscales et sociales		8 311
CHARGES SOCIALES - CHARGE	8 311	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		74 244
Autres créances		74 244
	INT CC - C/C	68 634
	INTERETS COUR. A RECEVOIR	5 610

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				7 054
cotisations TNS			5 995	
Assurance			1 059	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				7 054

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SAS 6ETOILES

2 568 605

100,00

39 059

2. Participations (10 à 50 %)

SARL GJE

29,70

CLIC EMOTION

21,34

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères